

F23 APPAREILS À COMBUSTION; PROCÉDÉS DE COMBUSTION

F23B PROCÉDÉS OU APPAREILS DE COMBUSTION UTILISANT UNIQUEMENT DES COMBUSTIBLES SOLIDES (pour la combustion de combustibles solides à la température ambiante mais qui brûlent sous forme fondue, p.ex. paraffine pour bougie, C11C, F23C, F23D; utilisant un combustible solide en suspension dans l'air F23C, F23D 1/00; utilisant un combustible solide en suspension dans des liquides F23C, F23D 11/00; utilisant un combustible solide et un combustible fluide simultanément ou alternativement F23C, F23D 17/00)

- (1) La présente sous-classe couvre uniquement la combustion dans laquelle la majeure partie du combustible est pratiquement immobile ou transportée mécaniquement pendant la combustion, par opposition à une combustion où le combustible est transporté pneumatiquement ou flotte dans l'air pendant la combustion. **[8]**
- (2) Dans la présente sous-classe, la règle de la priorité à la première place s'applique, c. à d. qu'à chaque niveau hiérarchique, le classement s'effectue à la première place appropriée. **[8]**
- (3) Dans la présente sous-classe, les procédés sont classés dans les groupes qui couvrent les appareils utilisés. Les procédés qui ne sont pas liés à un type particulier d'appareil sont classés dans le groupe F23B 90/00. **[8]**

Note

Dans la présente sous-classe, il est souhaitable d'ajouter les codes d'indexation des groupes F23B 101/00 à F23B 103/00. **[8]**

Schéma général

APPAREILS À COMBUSTION

Combinaisons d'au moins deux
chambres de combustion 10/00
Spécialement adaptés pour pouvoir
être portés ou transportés 20/00
Types fonctionnels 30/00 à 60/00
Moyens pour retourner les résidus
de combustion solides vers la
chambre de combustion 70/00

Moyens pour créer un trajet
d'écoulement distinct pour les gaz
brûlés ou pour les gaz imbrûlés
dégagés par le combustible 80/00

PROCÉDÉS DE COMBUSTION NON LIÉS
À UN TYPE PARTICULIER D'APPAREIL 90/00

MATIÈRE NON PRÉVUE DANS LES
AUTRES GROUPES DE LA PRÉSENTE
SOUS-CLASSE 99/00

- | | |
|--|--|
| <p>10/00 Appareils à combustion caractérisés par la combinaison d'au moins deux chambres de combustion [8]</p> <p>20/00 Appareils à combustion spécialement adaptés pour pouvoir être portés ou transportés [8]</p> <p>30/00 Appareils à combustion comportant des moyens actionnés pour agiter le combustible qui brûle; Appareils à combustion comportant des moyens pour faire avancer le combustible dans la chambre de combustion [8]</p> <p>30/02 . avec des surfaces mobiles pour supporter le combustible, p.ex. vibrantes; avec des surfaces pour supporter le combustible qui comportent des parties mobiles [8]</p> <p>30/04 . . avec des surfaces pour supporter le combustible qui tournent autour d'un axe horizontal ou incliné et dont l'intérieur supporte le combustible, p.ex. des grilles cylindriques [8]</p> <p>30/06 . . avec des surfaces de support du combustible qui sont spécialement adaptées pour faire avancer le combustible dans la chambre de combustion [8]</p> <p>30/08 . . . avec des surfaces pour supporter le combustible qui se déplacent à travers la zone de combustion, p.ex. avec des grilles à chaînes [8]</p> <p>30/10 . . . avec des surfaces pour supporter le combustible qui comportent des éléments mobiles pour faire avancer le combustible, mais qui restent pratiquement à la même place, p.ex. avec des rouleaux ou des grilles à barreaux à mouvement alternatif [8]</p> | <p>40/00 Appareils à combustion comportant des moyens entraînés pour alimenter en combustible la chambre de combustion [8]</p> <p>40/02 . le combustible étant amené et dispersé sur la surface supportant le combustible [8]</p> <p>40/04 . le combustible étant amené du dessous par une ouverture dans la surface supportant le combustible [8]</p> <p>40/06 . le combustible étant amené le long de la surface supportant le combustible [8]</p> <p>40/08 . . le combustible étant amené dans des grilles en forme d'auges ou de godets [8]</p> <p>50/00 Appareils à combustion dans lesquels le combustible est introduit dans ou à travers la zone de combustion par gravité, p.ex. depuis un stockage de combustible situé au dessus de la zone de combustion [8]</p> <p>50/02 . le combustible formant une colonne, une pile ou une couche épaisse avec la zone de combustion à sa base [8]</p> <p>50/04 . . le déplacement de l'air de combustion et des gaz brûlés étant sensiblement transversal par rapport à celui du combustible [8]</p> <p>50/06 . . les gaz brûlés étant évacués par le bas par au moins une ouverture dans la surface supportant le combustible [8]</p> <p>50/08 . . avec des déflecteurs de combustible formant des espaces de combustion libres dans la couche de combustible [8]</p> |
|--|--|

- 50/10 . . la zone de combustion étant située au fond de conduits remplis de combustible se terminant à la surface du lit de combustible [8]
- 50/12 . le combustible arrivant à la zone de combustion en tombant ou en glissant sur des surfaces inclinées, p.ex. à partir d'un transporteur se terminant au dessus du lit de combustible [8]
- 60/00 Appareils à combustion dans lesquels le combustible brûle pratiquement sans déplacement [8]**
- 60/02 . l'air de combustion arrivant par une grille [8]
- 70/00 Appareils à combustion caractérisés par des moyens pour retourner les résidus de combustion solides vers la chambre de combustion [8]**
- 80/00 Appareils à combustion caractérisés par des moyens pour créer un trajet d'écoulement distinct pour les gaz brûlés ou pour les gaz imbrûlés dégagés par le combustible [8]**
- 80/02 . par des moyens pour retourner les gaz brûlés vers la chambre de combustion ou la zone de combustion [8]
- 80/04 . par des moyens pour guider la circulation des gaz brûlés, p.ex. des chicanes [8]

90/00 Procédés de combustion non liés à un type particulier d'appareil [8]

99/00 Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe [8]

Schéma d'indexation relatif à l'adaptation des appareils à combustion aux chaudières [8]

- 101/00 Adaptation des appareils à combustion aux chaudières dans lesquels la chambre de combustion est située à l'intérieur de la cuve de chaudière, p.ex. entourée par des surfaces froides [8]**
- 103/00 Adaptation des appareils à combustion pour les placer dans ou contre l'ouverture d'une chaudière, p.ex. pour remplacer un brûleur à mazout [8]**
- 103/02 . pour produire une flamme sensiblement horizontale [8]